

Comment a été rédigé ce document ?

Ce document a été rédigé par le collectif d'animation. Son objectif est de présenter les grandes lignes des discussions et des échanges de la première session de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Il ne vise pas l'exhaustivité mais à dégager une synthèse des principales réflexions. L'ensemble des échanges est consigné pour nourrir la session suivante et le rapport final.

Convention citoyenne sur le temps de l'enfant, c'est parti !



Vous étiez 140 citoyennes et citoyens vendredi 20 juin à prendre place dans l'hémicycle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour donner le coup d'envoi de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.

Dans l'hémicycle, Thierry Beaudet, président du CESE, vous a accueilli : « *Cette question concerne des millions de Français (...) Vous êtes ici dans l'enceinte du débat respectueux, fondé, contradictoire, mais toujours apaisé. Respectueux, car ici tous les membres sont à égalité. Il n'y a pas de voix plus importante que d'autres* ». À ses côtés, Kenza Occansey,

président du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne, a rappelé l'importance du climat de confiance : « *Notre rôle, c'est de garantir la liberté et la sérénité de vos échanges (...). Vous allez éclairer la décision publique* ».

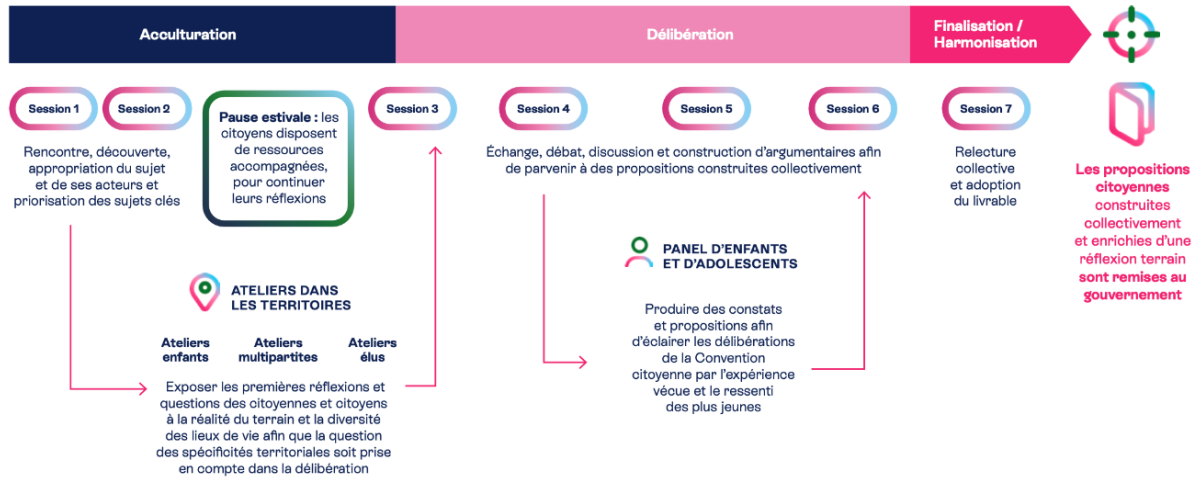
La composition de votre panel porte la marque d'une volonté de diversité : tirés au sort, vous êtes issus de tous horizons socio-professionnels, géographiques et générationnels. 15 régions sont représentées.

Deux membres du gouvernement se sont succédé ce week-end. La ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, vous a rappelé la question confiée par le Premier ministre : « *Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ?* » et a rappelé que « *vous avez les outils, les appuis et toute la légitimité pour poser les bonnes questions et définir ensemble les réponses durables* ». De son côté, Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance, a souligné la « *pluralité* » des temps de vie : « *Les temps sont pluriels et les enfants sont pluriels : nous devons penser leurs rythmes scolaires, périscolaires et familiaux de façon globale et transversale* ».

De juin à novembre, sept sessions de trois jours alterneront écoute, témoignages et délibérations. En parallèle de ces sessions, des adolescents de 12 à 17 ans se réuniront pour vous transmettre leurs points de vue, leurs expériences et leurs propositions. L'objectif est de produire un rapport qui ne s'adresse pas seulement au Parlement et au Gouvernement, mais aussi aux collectivités locales, aux établissements scolaires, aux parents, etc. Comme l'a rappelé Marianne Trividic, ancienne membre de la Convention citoyenne sur la fin de vie et membre du Comité de gouvernance : « *vos propositions, c'est une chance de penser autrement la démocratie en France : un député nous a dit que le rapport citoyen était son ? livre de chevet !* ».

Bienvenue dans cette belle aventure citoyenne !

Votre programme pour les prochains mois...



Votre mandat ? Vos réactions, vos questions...

Vous avez été invités à répondre à la question : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? ».

Des besoins de clarification

En prenant connaissance de ce mandat, vous avez souligné la nécessité de **clarifier certains termes**. De quoi parle-t-on exactement quand il est question des « **temps de l'enfant** » ? Est-il question du temps scolaire uniquement, ou aussi du temps passé en famille, dans les loisirs ou avec les associations ? A quelle échelle faut-il le considérer : à la journée, à la semaine, à l'année ? Vous vous êtes aussi demandé ce que l'on entendait par « **développement de l'enfant** » : s'agit-il d'un développement physique, mental, émotionnel, social, culturel ? Vous avez par ailleurs exprimé une réticence envers le mot « **structurer** », perçu comme contraignant et technocratique, et une crainte d'uniformisation qui ne tiendrait pas compte des singularités de chaque enfant.

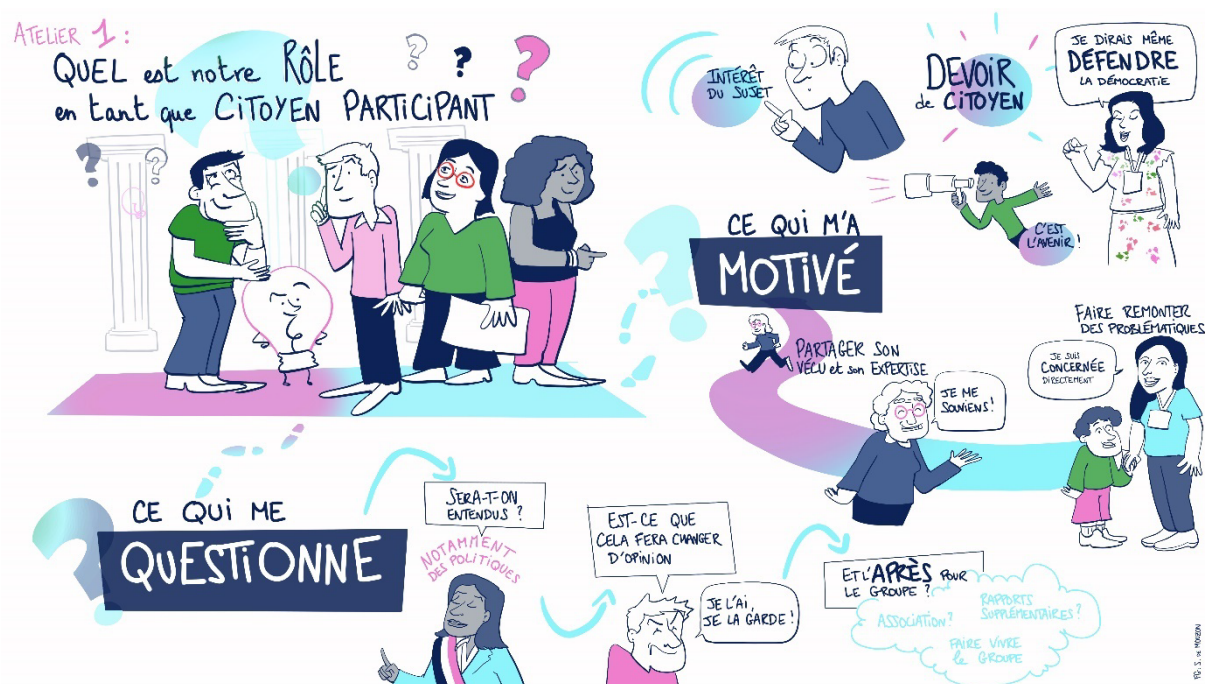
Les temps de l'enfant, une question humaine avant tout

Vous avez insisté sur la nécessité de réfléchir aux finalités que vous souhaitez donner à votre travail. Selon vous, **la priorité est l'épanouissement de l'enfant**, son bien-être global. La question n'est pas technique mais profondément humaine. Que cherchons-nous à améliorer en priorité dans le quotidien des enfants ? Ne faudrait-il pas réfléchir à des notions comme **le bonheur, le jeu, la liberté, l'envie, l'enthousiasme** ? Doit-on adapter les enfants au rythme de la société, ou au contraire, réinterroger la société à partir des besoins des enfants ?

Volontaires, motivés, interrogatifs...

Participer à ces travaux vous motive particulièrement, par attachement au sujet de l'enfance, par engagement personnel ou professionnel, et par envie de contribuer à une démarche démocratique inédite. Beaucoup d'entre vous sont venus pour **porter la voix d'enfants vulnérables**, notamment en situation de handicap, ou pour partager une expérience personnelle liée à l'école, à la parentalité ou à l'éducation. D'autres voient dans cette Convention une **opportunité rare de faire entendre les citoyens**, de confronter les vécus aux expertises, de réfléchir collectivement, ou encore d'apprendre

et de se former. Le caractère exceptionnel de cette démarche, le désir de rencontrer d'autres personnes et de vivre une aventure humaine nourrissent aussi votre engagement. Mais vous vous interrogez sur **votre rôle et son impact réel**. Vous vous êtes demandé si vos idées seraient fidèlement retranscrites dans le rapport final, si elles influenceraient effectivement les lois à venir, et si vous seriez réellement écoutés par les institutions. Le rythme de travail a aussi suscité parmi vous des doutes sur la capacité à réfléchir en profondeur, à s'exprimer équitablement, et à gérer les émotions parfois fortes.



ATELIERS

Panorama des expériences

Nous avons compilé toutes vos expériences, négatives et positives et dégagé les vécus communs et partagés de nombreuses fois aux tables dans les sous-groupes. Ils apparaissent ci-dessous.

Vos expériences positives

Les activités sportives et culturelles ont été particulièrement mises en avant par une grande partie d'entre vous comme des temps structurants et valorisants pour les enfants. Plusieurs participantes et participants ont souligné combien ces moments de convivialité favorisaient **le développement émotionnel** : « Mon fils a 9 ans, il fait du hand-ball : ces moments conviviaux lui apprennent à gérer ses émotions » ou encore « À la bibliothèque, créer une carte à planter a suscité chez les 6-12 ans une riche créativité ». C'est un « plus », « une chance » quand l'école permet ces activités (temps périscolaire). Ce sont des **temps de socialisation** indispensables. À ce sujet, **l'accès gratuit à des activités périscolaires** bien coordonnées est perçu comme un gage de réussite et d'équité : « Le périscolaire fonctionne vraiment bien lorsqu'il est gratuit » ou « Grâce au TAP (temps d'activité périscolaire), mon fils a découvert la piscine et l'équitation au sein de l'école ».

Le souvenir des grandes vacances et des temps libres partagés en famille revient souvent comme un moment de détente essentiel. L'un d'entre vous confie : « *Les deux mois d'été sont un moment libérateur, de joie intense* », tandis qu'un autre observe : « *c'est toujours un moment positif dont on se souvient* ».

L'autonomie acquise au contact de la nature, une expérience nécessaire au bon développement des enfants, notamment via le scoutisme ou les trajets à pied, a été soulignée par une partie des participantes et participants. Cette expérience est plus accessible en milieu rural. Elles et ils racontent comment ces moments en extérieur leur ont appris la coopération : « *Le scoutisme m'a appris à trouver des solutions en groupe et à privilégier les temps en extérieur* », ou encore comment de simples déplacements quotidiens deviennent des espaces de liberté : « *Marcher 10 minutes à pied entre la maison et l'école, c'est un temps "gagné"* ». Ce sont aussi des **moments de déconnexion**, sans écran.

Les ateliers d'expression artistique, qu'il s'agisse de théâtre, de musique ou d'arts plastiques, ont également été cités à de nombreuses reprises. Une directrice de collège REP (Réseau d'éducation prioritaire) se souvient : « *J'ai vu des élèves dysfonctionnels "briller sur scène"* », et une mère rapporte : « *grâce à un atelier photo à la cantine, ma fille y a trouvé sa vocation* ».

Vos expériences négatives

La fatigue liée à des horaires scolaires inadaptés et des contraintes de transports est le problème le plus souvent évoqué, en particulier pour les collégiens et lycéens. Certains participants et participantes décrivent des journées qui commencent à 8h après parfois une heure de transport, et s'achèvent parfois tard : « *Commencer à 8h en collège, après parfois 1h de transport, c'est épuisant* », « *J'enchaînais les cours jusqu'à tard - le lendemain, j'étais incapable de me lever* ».

Le recours aux transports scolaires pour de longs trajets, notamment en zones rurales, est également source de tension. Un jeune témoigne : « *Mon amie devait prendre trois cars avant de travailler dans la ferme familiale : rythme impossible* », et un autre rappelle : « *Attendre le car au froid, sans encadrement, ouvre la porte aux bêtises* ».

Plusieurs participantes et participants déplorent **le manque de temps d'écoute de la part des adultes et de soutien psychologique**. Ils pointent **l'absence de dispositifs pour gérer le stress ou les émotions** : « *Les émotions des enfants ne sont pas écoutées : on ne leur apprend pas à gérer leur stress* », « *Après une gifle à l'école, personne n'a su réagir* ».

La fracture sociale et territoriale ressort avec force, notamment pour les familles modestes et monoparentales qui peinent à financer un club sportif ou culturel ainsi que la difficulté pour l'école de s'adapter aux enfants **en situation de handicap, d'autisme ou ayant des besoins particuliers** : « *Les enfants handicapés sont exclus : pas assez d'encadrants, de moyens, de formation* ».

La surcharge cumulée des cours et des devoirs est largement critiquée : « *L'aide aux devoirs rattrape le temps scolaire : on vole aux enfants leur temps libre* », « *On ne s'ennuie plus : tout est programmé, on en devient coupable* ». Pour une partie d'entre vous, l'école exerce une « *emprise sur le temps* ».

Enfin, **le harcèlement et la violence** sont identifiés par une partie d'entre vous comme un sujet de préoccupation. Un « *premier vécu négatif* » a été rapporté autour du harcèlement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école (« *violences intra-familiales* »), et ce constat a fait consensus au sein du groupe, quelques familles y ayant été confrontées. Vous avez souligné le manque de moyens pour écouter et accompagner les victimes tant à l'école qu'en dehors. Par ailleurs, la violence banale des adultes envers les enfants, y compris en milieu scolaire ou périscolaire, a aussi été évoquée comme problématique.

AUDITIONS

« Notre société de la performance et de l'urgence ne respecte pas le temps de construction de l'enfant »

Vous avez auditionné trois expertes et experts aux profils complémentaires sur la question du bien-être et des droits des enfants : Grégoire Borst, professeur de psychologie du développement et neurosciences cognitives de l'éducation et directeur du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDé – CNRS) ; Sophie Marinopoulos, psychologue clinicienne spécialiste de l'enfance et de la famille, fondatrice de l'association Les Pâtes au beurre et Éric Delemar, Défenseur des enfants, adjoint de la Défenseure des droits. *Le bien-être, c'est avant tout un bien-être relationnel. Un enfant ne peut pas grandir tout seul, il a besoin d'un autre que lui-même* », a rappelé Sophie Marinopoulos, soulignant que l'enfant « *n'est pas un adulte en miniature, mais un adulte en devenir* » et que « *cette construction demande du temps* ».

Les auditions se sont déroulées sur le format d'une « conférence inversée », c'est-à-dire que les expertes et experts sont intervenus à partir de vos questions. En voici une synthèse. L'intégralité des auditions est disponible en vidéo sur le site : <https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/actualites/premieres-auditions-pour-la-convention-citoyenne>

Questions citoyennes. Au cours de la dernière décennie, comment la santé mentale et physique de nos enfants a-t-elle évolué ? Observe-t-on une augmentation des troubles anxieux ou dépressifs, et quels liens peut-on établir avec leur mode de vie ?

Grégoire Borst. Le cerveau de l'adolescent est particulièrement sensible au stress et à l'anxiété. Les données montrent une détérioration marquée de la santé psychologique chez les jeunes, particulièrement depuis la crise du Covid-19. Avant la pandémie, **environ 15 % des adolescents présentaient des symptômes dépressifs ; ce chiffre est monté à 35 % après la pandémie, les filles sont deux fois plus touchées.** Cette explosion est due à la rupture des relations sociales, et elle est marquée par de fortes inégalités sociales : les adolescents issus de milieux défavorisés ont été les plus bouleversés, creusant des écarts déjà existants.

Sur le plan physique, la sédentarité s'est considérablement accrue : aujourd'hui, le périmètre de déplacement autonome d'un enfant ne dépasse souvent plus 300 m. Cette réduction de l'activité libre a de fortes conséquences sur la santé des enfants et des jeunes (obésité infantile, hausse des risques cardiovasculaires...).

Sophie Marinopoulos. Notre société de la performance et de l'urgence ne respecte pas le temps de construction de l'enfant, **de jeux libres, de relations...** C'est dans ces espaces de liberté et de créativité que l'enfant bâtit son équilibre psychique. Remettre du caractère ludique et des interactions de qualité dans son quotidien est essentiel pour diminuer l'anxiété et restaurer le bien-être.

Questions citoyennes. Sur quels principes fonder l'emploi du temps d'un enfant, du lever au coucher, pour respecter son horloge interne ? Faut-il des horaires différents selon l'âge, et pourquoi l'école peine-t-elle à intégrer ces connaissances ?

Grégoire Borst. Le sommeil est fondamental : sa dette ne se rattrape pas en grasse matinée. Un déficit chronique perturbe l'émotion, la concentration et favorise l'obésité. L'école ne prend pas suffisamment en compte les problématiques, les besoins physiologiques des enfants. En maternelle, la sieste (d'au moins 2h) doit être systématique pour réduire les inégalités. Pour les adolescents, il suffirait de décaler le début des cours à 9h30, pour être en adéquation avec leurs rythmes biologiques. Il faut également sensibiliser les parents (et plus largement proposer un vrai « parcours parentalité »)

sur ces enjeux dès la maternité et jusqu'à 25 ans, pour leur fournir les clés du développement affectif, cognitif et physiologique de leur enfant.

Sophie Marinopoulos. Au-delà du sommeil, chaque journée devrait inclure : un « temps des retrouvailles » calme le matin pour sécuriser l'enfant avant la séparation, des plages de jeu libre et d'ennui, foyers de créativité et des moments d'expression sensorielle (lecture, art, nature). Ces repères relationnels sont cruciaux : lever un enfant en coup de vent pour gagner du sommeil sacrifie le temps de lien parent-enfant nécessaire à sa sérénité. Un enfant, dans son rythme, il doit avoir du jeu, car quand il joue, il construit sa vie interne, sa valeur, sa dignité, l'amour de lui-même, il apprend à donner et à recevoir, il apprend l'échec, la frustration, il apprend à sublimer.

Questions citoyennes. Quel est l'impact réel du temps d'écran sur le bien-être des enfants ?

Grégoire Borst. L'exposition aux écrans avant le coucher retarde la production de mélatonine et désynchronise l'horloge interne, provoquant **une dette de sommeil chronique chez 30 % des enfants**. Tout d'abord, pour les tout-petits, il est scientifiquement démontré que l'exposition aux écrans avant 3 ans perturbe gravement le sommeil et le développement cognitif. Entre 3 et 6 ans, il ne s'agit pas d'instaurer un interdit absolu, mais de veiller à ce que l'enfant soit toujours accompagné lorsqu'il découvre le numérique, et de limiter ces usages au strict nécessaire. La réponse sera aussi par l'éducation au numérique, dans le lieu sécurisé qu'est l'école. **On ne doit pas culpabiliser les familles mais que propose-t-on comme alternative aux écrans dans la société ?** Aujourd'hui, nous sommes dans une société où quand une famille rentre dans un wagon, vous avez l'ensemble du wagon qui se crispe et qui se demande quand les enfants vont enfin être devant les écrans pour avoir la paix. Un enfant, c'est normal qu'il bouge, qu'il parle, qu'il crie, qu'il rigole. La problématique vient de nous, pas des enfants.

Sophie Marinopoulos. Les parents sont totalement dépassés : ils sont perdus face aux écrans. Mais l'écran n'est pas un parent comme les autres : le parent accompagne l'enfant pour qu'il soit autonome, qu'il ait une liberté de pensée, c'est celui qui s'ajuste, au fur et à mesure que son enfant grandit, il lui laisse de l'espace, de la liberté. L'écran, l'enfant le veut tout à lui, toute la journée, le plus possible. Et on voit se créer cette addiction à l'écran. Ce qui est important, c'est qu'est-ce que peut faire l'enfant, comment il peut se réaliser, exister, être acteur de sa vie ? Qu'est-ce qu'on lui propose d'autre ? Où est-ce qu'il peut aller se promener, marcher, jouer, s'ennuyer, respirer ? Se mettre en résonance avec lui-même.

« Permettre à un enfant de ne rien faire... est le terreau de la créativité »

Synthèse de l'intervention d'Éric Deleamar, Défenseur des enfants

Éric Deleamar a rappelé que la protection des mineurs contre toutes les formes de violence est à l'origine même de la reconnaissance juridique des droits de l'enfant. Il a retracé l'historique : des premières revendications après la Première Guerre mondiale jusqu'à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989, qui fait de l'intérêt supérieur de l'enfant une obligation légale pour tous les États.

Dès lors, pour le Défenseur des enfants, chaque décision concernant un enfant doit avant tout chercher à « *servir au mieux son développement et son bien-être global* ». Il a insisté sur **le droit fondamental au repos, aux loisirs et au jeu** : proclamé par l'article 31 de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) mais trop souvent relégué au second plan. Selon lui, permettre à un enfant de « **ne rien faire** », de rêvasser ou de jouer librement n'est pas un luxe, mais « **le terreau de la créativité** » et constitue un temps de construction indispensable.

Enfin, Éric Deleamar a souligné la nécessité d'un accompagnement global et coordonné : protéger l'enfance, ce n'est pas seulement intervenir en cas de maltraitance, mais aussi veiller à ce que

chaque enfant, quel que soit son profil ou ses besoins, bénéficie d'un environnement où ses droits - au repos, au jeu, à la protection - sont effectivement respectés. Cette vision invite à dépasser les répartitions administratives de compétences pour garantir, sur le terrain, une prise en charge cohérente et bienveillante de tous les temps de l'enfant, en prenant en compte sa parole.

« Le périscolaire doit offrir du répit, pas un supplément d'apprentissage »

Le périscolaire, c'est l'ensemble des activités et services organisés avant et après les heures de classe (garderie, accueil matin/ soir, études dirigées) sur le temps et dans l'enceinte de l'école.

Eric Charbonnier, analyste à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et spécialiste des questions d'éducation et Stéphanie Constans, maîtresse de conférences en psychologie du développement ont répondu à vos questions sur l'organisation des temps de l'enfant. Là encore, il s'agit d'une synthèse. L'intégralité des auditions sont consultables sur le site : <https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/actualites/premieres-auditions-pour-la-convention-citoyenne>

Questions citoyennes. Quelle est l'importance des activités périscolaires, extrascolaires pour un enfant ?

Stéphanie Constans. Il faut d'abord **redéfinir le « loisir » comme un temps à soi, libéré de toute contrainte - scolaire, domestique ou logistique.** Aujourd'hui, les loisirs sont souvent programmés et encadré par les adultes. Or, **le jeu libre est porteur d'apprentissages informels** (prise de décision, gestion de l'incertitude). Aujourd'hui, ces activités sont souvent supervisées par les adultes dans une perspective d'éducation permanente, contreproductif à leur apprentissage car leur participation est limitée.

Des dispositifs simples comme la « Boîte à jouer » (boîte d'objets de récupération laissée en libre accès) ou les « terrains d'aventure » en pied d'immeuble permettent à tous les enfants - même ceux dont les parents travaillent - de jouer librement, sans coût ni inscription, et stimulent leur créativité tout en réduisant les inégalités.

Éric Charbonnier. L'objectif du système éducatif est double : garantir la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter) et développer les compétences sociales et émotionnelles. Or en France, où la journée d'école est la plus longue de l'OCDE, **le périscolaire doit devenir un temps de récupération et de plaisir, pas un simple prolongement scolaire.** Concrètement, cela signifie qu'on répartisse mieux les heures de cours et qu'on consacre le périscolaire à des activités ludiques et créatives, financées et accessibles partout, pour que chaque enfant recharge ses batteries et développe ses capacités hors du cadre strictement scolaire.

Questions citoyennes. Comment corréler le temps de l'enfant avec celui des parents ?

Stéphanie Constans. Concernant le **temps de travail des parents**, on pourrait développer des **formats d'accueil souples** (matins, mercredis, petites vacances) et des **temps forts partagés** en famille – simplement raconter des histoires ou jouer quinze minutes par jour peut déjà renforcer le lien. L'essentiel est d'accompagner les parents pour qu'ils mobilisent leurs propres outils (raconter, lire, jeux) selon leurs ressources et leurs contraintes.

Éric Charbonnier. **Le rôle des parents dans la réussite des enfants est incontournable** : des études montrent que lire ne serait-ce que 30 minutes par jour améliore significativement les résultats scolaires.

Questions citoyennes. Pourquoi certaines communes optent pour 4 jours et d'autres 4 jours et demi de classe par semaine ?

Éric Charbonnier. En France, on change souvent de modèle sans vraiment en mesurer les effets : on a alterné 4 / 4,5 jours puis laissé chaque municipalité décider. Il est grand temps de déterminer un rythme fondé **sur l'intérêt des enfants. Le rythme optimal dépend de l'âge** : les plus jeunes sont plus réceptifs le matin, alors que les adolescents présentent deux pics d'attention, matin et après-midi. C'est pourquoi cinq demi-journées peuvent offrir de meilleures perspectives qu'un simple découpage en quatre longues journées.

Questions citoyennes. Quels sont les modèles les plus efficaces en termes de réussite scolaire et qui respectent le bien-être de l'enfant ?

Éric Charbonnier. Les meilleurs systèmes - Finlande, Estonie, Australie, Royaume-Uni - combinent trois indicateurs : performances scolaires solides, équité sociale et bien-être des élèves. Ils misent sur des classes moins chargées, des enseignants formés à la gestion de groupe et des emplois du temps qui intègrent du temps pour la créativité et le sport. Quand on sort nos statistiques sur l'étude PISA à l'âge de 15 ans sur les mathématiques, la France est dans la moyenne des pays de l'OCDE, en Finlande, on fait moins d'heures de maths, et pourtant, les élèves sont meilleurs. Donc il n'y a pas qu'une question de volume horaire, il y a une question de qualité, de positionnement, peut-être des apprentissages qui demandent le plus de concentration à des heures où il y aura le pic de concentration des élèves.

Stéphanie Constans. En remettant les enfants au cœur des apprentissages, on va redonner du plaisir aux enfants d'apprendre.

ATELIERS

« Demain les temps de l'enfant... »

SESSION # 1 - jour 3



Dans vos projections pour l'avenir, vous avez insisté sur l'idée que les temps de l'enfant doivent d'abord favoriser son épanouissement et son développement global :

L'épanouissement et la santé : « Les temps de l'enfant doivent garantir sa sécurité affective et physique », « Ils doivent solder la dette du sommeil, permettre l'épanouissement, donner à l'enfant l'envie d'apprendre ».

Le respect du rythme biologique : « Ils doivent respecter son rythme physiologique et sa santé, comme le droit du travail protège l'employé ».

L'égalité des chances et inclusion : « Ils doivent apporter plus d'égalité : contribuer à l'égalité des chances face à toutes les fractures sociales et territoriales ».

Autonomie et créativité : « Ils doivent permettre plus d'activités non structurées, offrir un espace/temps à soi », « Laisser libre cours à sa créativité et à son autonomie ».

Compétences élargies et citoyenneté : « Ils doivent développer des compétences au-delà du scolaire », « Former des adultes équilibrés, citoyens du monde, conscients et responsables ».

À l'inverse, quand on vous a demandé ce que « demain, les temps de l'enfant ne devront plus... », trois grands thèmes ont cristallisé une large inquiétude :

Ne plus subir la logique adulte et économique : « Ils ne doivent plus être construits pour servir les besoins de l'adulte », « Ne plus dépendre des logiques logistiques et budgétaires des communes ».

Ne plus creuser les inégalités : « Ne plus être vecteur d'inégalités sociales et territoriales », « Ils ne doivent plus nourrir l'isolement ou l'exclusion de certains enfants ».

Ne plus ignorer le rythme et le bien-être : « Ils ne doivent plus porter atteinte aux besoins biologiques », « Ne plus provoquer fatigue, anxiété ou mal-être mental », « Ne plus écraser la créativité ni transformer l'enfant en simple exécutant ».

Vos mots de la fin



Quelques infos pratiques

Pour aller plus loin

- Le socle documentaire sur les temps de l'enfant (vous y trouverez des synthèses des rapports évoqués lors des auditions : le rapport de la commission « enfants et écran », le rapport du Défenseur des droits sur le droit des enfants aux loisirs...) :

<https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/sites/ccte/files/Socle-documentaire-convention-citoyenne.pdf>

- Un podcast « les adultes de demain » avec Grégoire Borst sur les grands enjeux des apprentissages pour les enfants du XXI^e siècle :
<https://www.youtube.com/watch?v=ODmA48nKKQk>
Et un 2^e podcast sur « comment (re)prendre le pouvoir sur le numérique ? » :
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/etre-et-savoir/education-comment-re-prendre-le-pouvoir-sur-le-numerique-3610748>
- L'association « Les pâtes au beurre » que Sophie Marinopoulos a fondé :
<https://www.lespatesaubeurre.fr/lassociation/> (soutien à la parentalité)
- Une vidéo avec l'interview d'Eric Charbonnier sur les rythmes scolaires :
<https://www.dailymotion.com/video/x9Imusg>

Prochain RDV

- 2^e session : vendredi 4 juillet à 12h au CESE pour un déjeuner. Début des travaux à 14h.
- Contact : accueil.citoyens@lecese.fr

Suivre la Convention sur les réseaux sociaux

- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [Instagram](#)